



InFO FO N°12
COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE
NOUVELLE AQUITAINE
CSE Extraordinaire - 3 Novembre 2020
Reprise d'activité et confinement

La délégation Force Ouvrière était composée de Eve GAINIE (Titulaire collège 2), Laurence STIEN (Titulaire collège 3), François GONTHIER (Suppléant collège 3), Françoise BOICHUT (Représentante syndicale).

La réunion du CSEE Extraordinaire du 3 novembre 2020 s'est déroulée en visio-conférence. Elle était présidée par Stéphane CERVEAU, DR accompagné de Denis GOCEL, DRH.

L'ordre du jour de ce CSE Extraordinaire portait sur une « Information sur les modalités d'activité durant le confinement » ;

A signaler que cet ordre du jour était unilatéral (signé uniquement par la direction) ! En effet, notre direction a envoyé l'ordre du jour aux élus du CSE... le vendredi 30 Octobre à 18h00... Un peu tardif... qu'à cela ne tienne, le Président soumet l'ODJ, sur proposition du Secrétaire du CSE, au vote des élus en début de réunion.

Les élus Force Ouvrière se sont abstenus lors de ce vote, considérant que ces organisations « à l'arrache » démontrent une fois de plus le fait que la Direction n'a que faire des instances représentatives du personnel, que ces réunions sont tenues, uniquement parce qu'elles sont obligatoires ...la teneur des échanges qui ont suivi en est d'ailleurs la preuve.

Pour nous informer des nouvelles modalités de confinement, la fiche action N°17 nous est remise Cette fiche porte sur « Le télétravail et les mesures de prévention des RPS associées ».

Le Président nous rappelle qu'au cours des trois derniers jours, le confinement et le télétravail étaient de rigueur pour pouvoir organiser le travail et que seules les équipes de directions étaient dans les centres.

La règle semble être « mise en place du télétravail chaque fois que cela est possible ».

Cela relève plus d'une préconisation que d'une obligation. Le télétravail se fera sur la base du volontariat et des possibilités pédagogiques.

Chaque centre a fait remonter en direction régionale ses possibilités d'organisation des formations en distanciel ou présentiel pour les 4 semaines à venir et ses modalités d'organisations des services d'appui (administratif, restauration, hébergement, entretien).

Les échanges mettent en évidences :

- Le manque de matériel (ordinateurs portables entre autres),
- Le manque de formation et de mise pratique sur Métis pour les formateurs/trices,
- La volonté d'adapter la restauration aux besoins de chaque centre,
- La difficulté de maintenir les interventions des collègues itinérants (déplacements, logements...)
- L'incohérence de maintenir certaines réunions en présentiel alors que Team's est désormais bien maîtrisé par la plupart des salariés.

- L'attente des directives gouvernementales quant à des « jauges » régissant la présence dans les locaux (nombre de personnes/m²).
- Le télétravail à 100% n'est pas souhaitable pour la direction : une journée de présence par semaine pour la socialisation est un incontournable (contournable quand même pour des cas particuliers !).
- La non prise en compte des alertes et risques RPS lancés lors du 1^{er} confinement et les opérations de prévention qui auraient dû en découler.

Le Président prévoit pour les semaines qui viennent, que 65% des salariés de la Direction régionale et 57% des salariés des centres seront en télétravail plus de trois jours par semaine.

Pour la direction, cette organisation alliant travail à distance et travail en présentiel va probablement se prolonger plusieurs mois avec l'été 2021 en ligne de mire.

Pour Force Ouvrière, cette réunion de CSEE d'une heure et demi n'a pas apporté beaucoup de nouveautés aux organisations déjà mises en place.

Il est évident que les problèmes rencontrés au printemps dernier lors du premier confinements sont loin d'être tous résolus.

Si l'ensemble du personnel a fait son maximum pour s'adapter, il demeure des problèmes d'ordre matériel qui auraient dû être résolus : comment peut-on entendre en ce mois d'octobre les mêmes arguments qu'au printemps ? Le manque d'ordinateurs portables est lié à des commandes (3000 ordinateurs commandés au national ?) non honorés en raison d'une trop forte demande sur le marché ? Les ordinateurs des collègues partis en DTFC dans le cadre du PSE n'auraient pas été récupérés ?... Pas de prise en compte des besoins matériel des Assistantes de Formation qui doivent télétravailler (besoin de scanner, de copieurs...). Pas d'organisations, structurées dans le temps, pour permettre une vraie prise en main des outils permettant la formation à distance (Métis pour les formateurs).

Encore une fois, **le télétravail ne se décrète pas, il s'organise !** Et une telle organisation, pour qu'elle fonctionne doit être préparée, anticipée. La direction ne semble pas avoir pris l'entière mesure des besoins dans ce domaine.

Vous qui êtes sur le terrain et faites votre maximum pour assurer « la continuité de service » surtout prenez soin de vous ! C'est indispensable !

En parallèle, le Directeur Régional organise le 5/11, une réunion avec les organisations syndicales représentatives en Nouvelle Aquitaine (FO, CGT, CFE-CGC, CFDT), dont l'objet serait un échange sur le COVID et les bonnes idées pour faire face à cette crise majeure. Cette réunion informelle n'a pas, selon nous, de valeur légale.

Nous estimons que des instances représentatives du personnel existent en matière de santé et sécurité (CSSCTE) et que ces prérogatives leurs appartiennent dans un cadre légal officiel. Il est, selon nous, dangereux de déplacer les responsabilités.

FO est la seule organisation syndicale qui ne participera pas à cette rencontre pour les raisons mentionnées ci-dessus.

Vos élus **Force Ouvrière** au CSEE

Elus FO Titulaires au CSEE



Eve GAINIE
Poitiers (86)



Laurence STIEN
Limoges (87)



Séverine DE SOUSA
Egletons (19)



François CONTHIER
Périgueux (24)

Les DSR **Force Ouvrière** en Nouvelle Aquitaine



Françoise BOICHUT
Egletons (19)



Alain BOULESTEIX
Bordeaux (33)



Laurence STIEN
Limoges (87)



Anne VILLIEU
Bordeaux (33)



BULLETIN D'ADHESION 2020

Adressez votre demande d'adhésion à foafpanouvelleaquitaine@afpa.fr

Nom – Prénom :

Centre de rattachement :

Emploi :

Téléphone :

Adresse postale personnelle :

Mail personnel :



Joindre le bulletin de paie de janvier de l'année en cours.

Nous vous recontacterons avec un estimatif du montant de votre cotisation syndicale.

Et n'oubliez pas : Vous récupérez, en crédit d'impôts, 66% du montant versé.

Plus **FOrts ensemble pour Résister, Revendiquer et Reconquérir !**